

Pilotage de la formation professionnelle : synthèse et perspectives

Cours Synthèse de 2 jours

Réf : EVF - Prix 2022 : 1 830€ HT

La loi de mars 2014 est venue bouleverser l'univers plutôt stable de la formation professionnelle en France. Elle vient de plus renforcer ou confirmer certaines tendances liées aux avancées technologiques, d'une part, aux évolutions des mentalités, d'autre part. Ce cours de synthèse donnera une vue globale des évolutions et actualisations de pratiques auxquelles les responsables formation doivent se préparer.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Identifier les orientations ayant présidé à la rédaction de la loi de mars 2014

Mettre en avant les nouveautés concrètes de la loi et leurs conséquences

Expliquer la réalité de la situation de la formation professionnelle en France

Identifier les nouvelles méthodes de formation et leur utilisation en entreprise

Présenter les évolutions possibles dans le pilotage de la formation professionnelle

Vendre la formation professionnelle et ses nouvelles modalités dans son entreprise

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Présentations, démonstrations, échanges et discussions, partages d'expériences

DÉMONSTRATION

Actualisation juridique avec études de cas.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 06/2022

1) Identifier les orientations ayant présidé à la rédaction de la loi

- La nécessaire simplification.
- De l'obligation de payer à l'obligation de former.
- A qui profite la formation professionnelle ?
- Le besoin de contrôle et les risques associés.
- Comment garantir le professionnalisme des formations ?
- Le rôle des Opérateurs de Compétences (OPCO).
- Formation, diplôme et certification professionnelle.
- La formation professionnelle est-elle efficace ?

Echanges : Échanges sur la formation professionnelle en France, partages d'expériences

2) Mettre en avant les nouveautés concrètes de la loi et leurs conséquences

- Contribuer moins, former mieux : qu'en est-il vraiment ?
- Déconnecter la formation professionnelle des besoins de l'entreprise.
- L'entretien professionnel : comment vraiment parler du développement de ses collaborateurs ?
- Des plans sur le long terme : est-ce réaliste ?
- Le développement du rôle de support des OPCO.
- Panorama de l'ensemble des dispositifs.

PARTICIPANTS

Responsable ou chargé de formation, responsable projet formation, responsable d'ingénierie de formation ou pédagogique, formateur.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

- Ce qu'il reste à préciser, ce qui devra encore évoluer.

Echanges : Discussions sur les nouveautés mises en application depuis le 1er janvier 2015, partages d'expériences.

3) Expliquer la réalité de la situation en France

- Les chiffres de la formation professionnelle en France.
- Que s'est-il passé depuis l'entrée en vigueur de la loi ?
- La formation peut-elle aussi apporter quelque chose aux collaborateurs ?
- Les modalités de formation en France : surtout le stage présentiel.
- Analyse-t-on vraiment les retours ?
- Comment parle-t-on de la formation à ses collaborateurs aujourd'hui ?
- La situation du CPF aujourd'hui.
- Vos nouveaux collaborateurs savent-ils se former ?

Echanges : Discussions sur les pratiques et les changements induits par la nouvelle loi dans leurs entreprises respectives. Comparaison par rapport aux dispositifs dans les autres pays, partages d'expériences.

4) Identifier les méthodes de formation et leur utilisation en entreprise

- Ce qu'on peut faire avec les nouvelles technologies : vidéos, tutoriels, etc.
- La révolution technologique a-t-elle touché la formation ?
- Les e-learning : une évolution plutôt qu'une révolution.
- Re-parlons concrètement de Serious Games.
- Les MOOC, de l'effet de mode à un usage raisonné : ont-ils leur place en entreprise ?
- S'appuyer sur les outils mobiles en formation : téléphones, tablettes.
- Du bon usage des classes virtuelles : comment les mettre en place, les présenter, les utiliser ?
- Les fausses bonnes idées et les vrais bénéfices.
- Combinons et recombinaisons : la multimodalité.

Exemple : Présentations d'exemples concrets, discussions et échanges sur l'efficacité des différents dispositifs, partages d'expériences.

5) Présenter les évolutions dans le pilotage de la formation professionnelle

- En quoi la loi favorise-t-elle ces évolutions ?
- Les besoins de l'entreprise et les envies du collaborateur : intégrer l'un et l'autre.
- Formation professionnelle et CPF.
- Diplôme et certification professionnelle : doit-on les prendre en compte, et comment ?
- Comment bien utiliser des formateurs internes ?
- Et si on s'intéressait vraiment à l'efficacité des formations ?
- Du stage au processus intégré d'apprentissage.
- Mettre en place des sessions de suivi.
- Utiliser concrètement tous les dispositifs de la formation professionnelle.

Réflexion collective : Discussions et échanges sur les diverses possibilités et perspectives d'évolution, partages d'expériences.

6) Vendre la formation et ses nouvelles modalités dans son entreprise

- Les programmes de formation et la manière de les présenter.
- Mettre en avant les bénéfices pour les différents acteurs : apprenants, managers, etc.
- Les nouvelles modalités de formation : un atout ou un frein ?
- Convaincre les réticents et combattre les idées reçues.
- Quelques idées pour faire évoluer les mentalités.
- Intégrer les nouvelles modalités de formation dans la présentation aux IRP.
- Vendre les e-learning, les MOOC ou les classes virtuelles.

Echanges : Discussions et partages d'expériences sur la présentation de parcours de formations intégrant diverses modalités, échanges d'idées.

LES DATES

PARIS LA DÉFENSE

2023 : 12 janv., 12 janv., 12 janv.,
12 janv., 12 janv., 12 janv., 12
janv., 12 janv., 12 janv., 12 juin,
12 juin, 12 juin, 12 juin, 12 juin, 12
juin, 12 juin, 12 juin, 12 juin, 11
sept., 11 sept., 11 sept., 11 sept.,
11 sept., 11 sept., 11 sept., 11
sept., 11 sept., 18 déc., 18 déc.,
18 déc., 18 déc., 18 déc., 18 déc.,
18 déc., 18 déc., 18 déc.

CLASSE A DISTANCE

2023 : 12 janv., 12 janv., 12 janv.,
12 juin, 12 juin, 12 juin, 11 sept.,
11 sept., 11 sept., 18 déc., 18
déc., 18 déc.